

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ



PCPE
POLYHANDICAP
PÔLE DE COMPÉTENCES
ET DE PRESTATIONS EXTERNALISÉES

Le PCPE Polyhandicap

En bref

Qu'est-ce que le polyhandicap ?

Le polyhandicap est une situation de vie d'une personne présentant un dysfonctionnement cérébral précoce ou survenu au cours du développement, ayant pour conséquence de graves perturbations à expressions multiples et évolutives de l'efficacité motrice, perceptive, cognitive et de la construction des relations avec l'environnement physique et humain. Il s'agit d'une situation évolutive d'extrême vulnérabilité physique, psychique et sociale au cours de laquelle certaines de ces personnes peuvent présenter, de manière transitoire ou durable, des signes de la série autistique

Définition selon le décret du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques définit le polyhandicap

Les principes du PCPE polyhandicap

Le pôle de compétences et de prestations externalisées vient renforcer la palette de l'offre de service médico-sociale, sanitaire et sociale en proposant une réponse souple et adaptée. Répondant au profil des personnes handicapées et leurs aidants, dans une visée inclusive permettant à la personne d'être accompagnée selon ses besoins et compétences sur son lieu de vie.

Le PCPE Polyhandicap 276, lui, est une réponse différente avec un collectif d'association. Celles-ci mettent à disposition solidairement des moyens humains et/ou matériels pour permettre en fonction des demandes : une meilleure orientation, des bilans, des observations, ou tout autres réponses favorisant la lecture et la clarté du parcours de l'utilisateur.

Le PCPE Polyhandicap 276 intègre une phase de coordination de parcours de l'utilisateur et d'animation du collectif .

Le PCPE polyhandicap 276 intervient sur la Seine-Maritime et l'Eure.



SOMMAIRE

01 **Rapport financier sur l'état réalisé des recettes et des dépenses (ERRD) 2024**

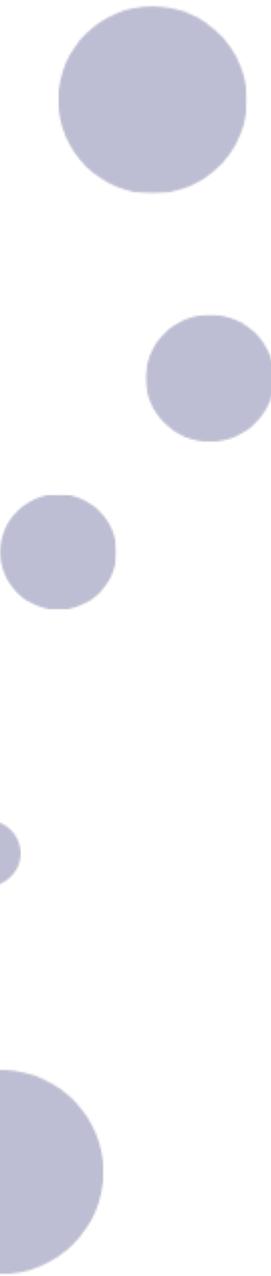
- CF documents transmis par le service finances du CCAS YVETOT

02 **L'équipe**

- Le/La Directrice
- Le/La Responsable
- Le pôle administratif
- Le/La Coordinatrice de parcours
- Le/La Psychologue
- Les Ergothérapeutes
- Les locaux

03 **Appui aux situations individuelles**

- Les personnes accompagnées
- Les interventions réalisées
- Le conventionnement et le financement de professionnels libéraux



04

Animation Territoriale

- Fonction ressources Polyhandicap
- Communautés 360
- Actions collectives

05

Montée en compétences des acteurs

- Formation

06

La gouvernance et la communication

- Le collectif / partenaires
- Le logo
- La plaquette

01

Rapport financier sur
l'état réalisé des
recettes et des
dépenses (ERRD)
2024

Le PCPE Polyhandicap a été créée le 1er juin 2022 et son financement est alloué par l'Agence Régionale de Santé.

Le service finances du CCAS d'Yvetot a transmis l'ensemble des éléments financiers concernant le PCPE Polyhandicap pour l'année 2024.

2022



Création du
PCPE
Polyhandicap
le 1^{er} juin 2022

2025



Rapport d'activité du
PCPE Polyhandicap
sur l'année 2024



The page features a solid light pink background. On the left side, there are several semi-transparent circles of varying sizes, arranged vertically. The largest circle is at the top, followed by a smaller one, then another, and a very small one near the bottom. The circles are positioned to the left of the main text.

02

L'équipe

- **La Direction**

La Directrice du PCPE Polyhandicap est Soizic MAINGANT LE GALL, également pilote de l'ERHR Nord-Ouest. Elle a pris ses fonctions au sein du PCPE en juin 2022.

- **Le pôle administratif**

L'assistante du PCPE Polyhandicap est Mathilde DEVAUX. Elle assure cette fonction depuis juin 2024.

L'assistant(-e) assure la gestion administrative du service, le suivi et la gestion des dossiers en fonction de l'organisation définie et de ses compétences. Il/Elle effectue l'accueil téléphonique et collecte les informations des établissements et/ou usagers et leur famille concernant les demandes d'intervention du PCPE polyhandicap. Il/Elle assure la tenue et la mise à jour du logiciel Médiatream.

Il/Elle assiste l'équipe dans l'organisation du service et participe au suivi des projets et activités.

L'assistant(-e) est basé(e) à Yvetot.

Marion KIPFER-LLOBET, assistante de direction de La Ruche, a assuré les missions en transversalité en appui.

- **Le/La responsable du PCPE polyhandicap 276**

Le responsable du PCPE Polyhandicap est Flore SCHNITZLER. Elle assure ses fonctions depuis octobre 2024. Elle est également responsable du territoire de Normandie à l'ERHR Nord-Ouest. Le/La responsable du PCPE Polyhandicap agit sur l'animation opérationnelle de l'équipe. Il/Elle anime et est à l'écoute du territoire dans sa capacité à apporter des solutions aux usagers du PCPE Polyhandicap. Il/Elle a pour objectif de mettre en œuvre le projet du PCPE auprès des équipes, et de déployer le réseau de partenaires pour sans cesse améliorer la réponse proposée.

- **Le/La coordinateur(-trice) de parcours du PCPE polyhandicap 276**

La coordinatrice de parcours du PCPE était Marion LEDERMANN. Elle a pris ses fonctions en avril 2023 à temps complet et a quitté ses fonctions en septembre 2024.

Dans l'accompagnement des familles, le/la coordinatrice de parcours occupe une place particulière apparentée à celle du « pivot ». Il/elle permet à la personne concernée et/ou à la famille de formaliser une demande concrète qui sera l'axe principal d'accompagnement de toute l'équipe du PCPE polyhandicap et des partenaires. Il/Elle se doit de coordonner les acteurs autour des situations dans le but de répondre à la demande. Le poste de coordinateur de parcours est vacant depuis septembre 2024 et le processus de recrutement est en cours.

- **Les ergothérapeutes du PCPE polyhandicap 276**

Actuellement 2 personnes occupent 1,5 ETP d'ergothérapeute, Estelle PREY arrivée en octobre 2022 et Floriane HOUARD arrivée en février 2023.

Estelle PREY est remplacée durant son congé maternité par Anaïg DELAHAYE depuis octobre 2024.

Leur mission est de permettre à la personne concernée et sa famille de disposer des ressources en ergothérapie. Ils/Elles interviennent auprès des usagers et les accompagnent dans la réalisation des activités quotidiennes. Pour ce faire, ils/elles sont amenées à se rendre sur les différents lieux d'accueils de la personne (domicile, crèche, école...) pour proposer des

aménagements de leur environnement ou des préconisations de matériels adaptés (Fauteuil roulant, appareillages spécifiques, adaptation véhicule).

Ils/Elle participent également à la prévention des troubles musculo-squelettiques des proches et/ou des aidants.

Dans le cadre du contrat d'accompagnement, des interventions ponctuelles ou régulières en ergothérapie peuvent être envisagées au regard de la demande.

Ils/Elles sont amenées à collaborer avec l'ensemble des professionnels libéraux du territoire, qu'ils soient ou non conventionnés avec le PCPE polyhandicap.

• [Le/La psychologue du PCPE polyhandicap 276](#)

La psychologue du PCPE est Amandine LIGER, arrivée en janvier 2023.

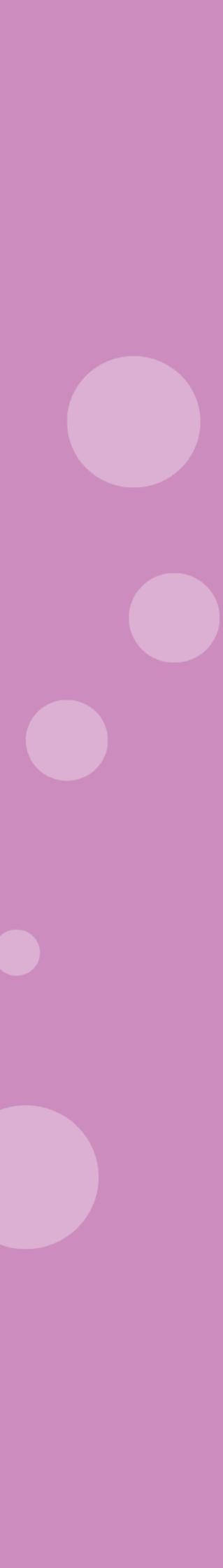
Le/La psychologue rencontre l'utilisateur et sa famille et par son intervention, permet de mettre en lumière le fonctionnement intrafamilial dans lequel évolue la personne concernée. Avec celui-ci, il/elle établit les leviers et les freins qui pourraient agir sur la qualité de l'accompagnement et la capacité du système à répondre à la demande. Il/Elle intervient principalement auprès des aidants.

Cette année l'équipe a connu des changements avec l'arrivée de nouveaux professionnels :

- Le départ de Marion LEDERMANN, coordinatrice de parcours
- Le départ en congé maternité d'Estelle PREY
- Les arrivées de Mathilde DEVAUX, assistante administrative et Anaïg DELAHAYE ergothérapeute en remplacement
- L'arrivée de Flore SCHNITZLER, responsable

Les mouvements de personnels nous ont conduit à nous interroger sur la mission de coordination de parcours. Il apparaît que tous les professionnels intervenant au sein de l'équipe du PCPE poly, mènent des missions de coordination de parcours. De ce fait, les professionnels ergothérapeute et psychologue ont aussi cette mission. Nous avons donc lancé une démarche de réflexion autour des missions de chacun.

Des liens de proximité existe entre l'équipe du PCPE et l'équipe de l'ERHR. Afin de travailler cette transversalité, nous avons organisé plusieurs journées de travail d'équipe en présentiel.

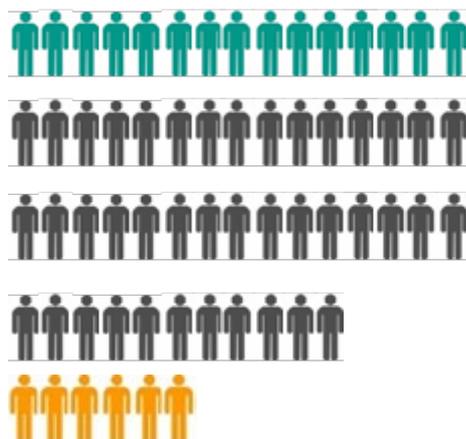
The page features a solid purple background. On the left side, there are several semi-transparent circles of varying sizes, arranged vertically. The largest circle is at the top, followed by a medium one, a smaller one, a very small one, and another medium one at the bottom.

03

Appui aux situations
individuelles

Parmi les missions du PCPE Polyhandicap, nous retrouvons celle d'accompagner les personnes présentant un polyhandicap et leur entourage. Le PCPE Polyhandicap est susceptible d'être interpellé pour toute personne présentant un polyhandicap et étant en rupture de parcours, quel que soit son âge, sur les territoires de l'Eure et la Seine-Maritime.

Cette partie a pour objectif de faire une typologie des personnes accompagnées en 2024 ainsi qu'un focus sur les interventions réalisées par le PCPE Polyhandicap.

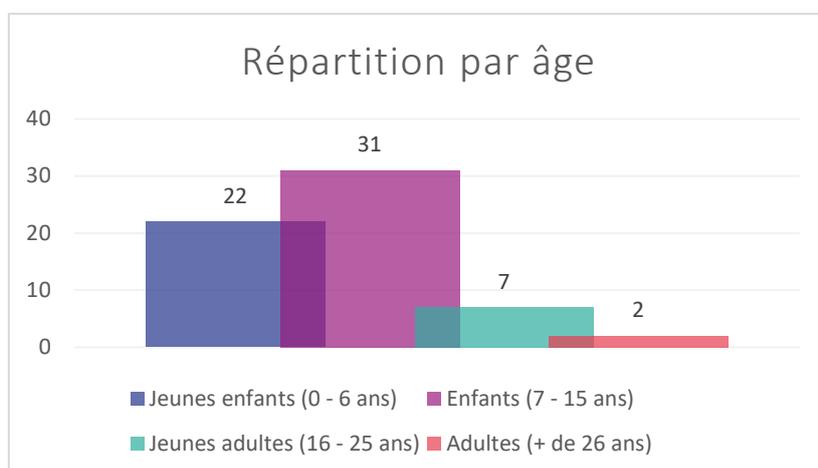


Parmi les 62 personnes accompagnées en 2024, nous avons accompagné 15 nouvelles personnes, soit 24% d'accompagnement de nouvelles situations. Il est à noter que 2 personnes accompagnées sont décédées.

Le nombre de personnes suivies est en diminution de 6% par rapport à l'année précédente. Cette diminution concerne les deux départements (Seine-Maritime et Eure).

L'âge moyen des personnes accompagnées

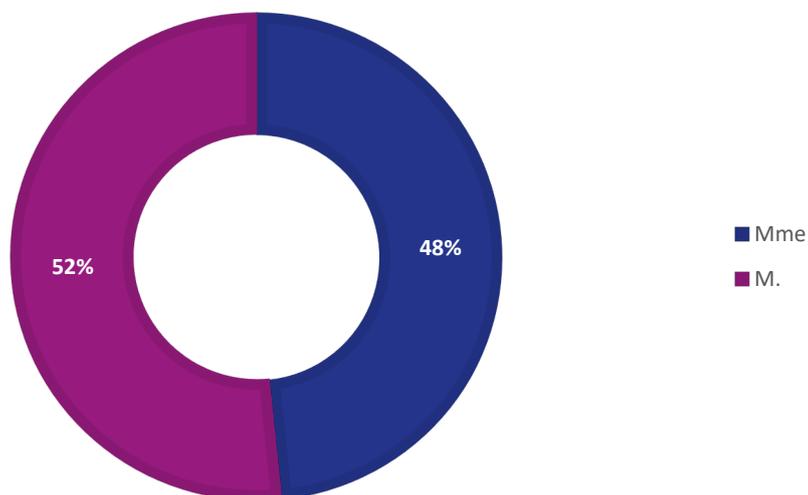
L'âge moyen des personnes accompagnées est de 10 ans. Toutefois, nous pouvons observer de grands écarts d'âge. La personne la plus jeune accompagnée a 2 ans et la plus âgée a 33 ans. Nous constatons que nous sommes majoritairement interpellés pour des situations du secteur enfant entre 0 et 15 ans.



La répartition par genre

La répartition homme / femme est assez équilibrée, avec l'accompagnement de 32 hommes et de 30 femmes.

RÉPARTITION HOMME / FEMME



Lieu de résidence des personnes accompagnées

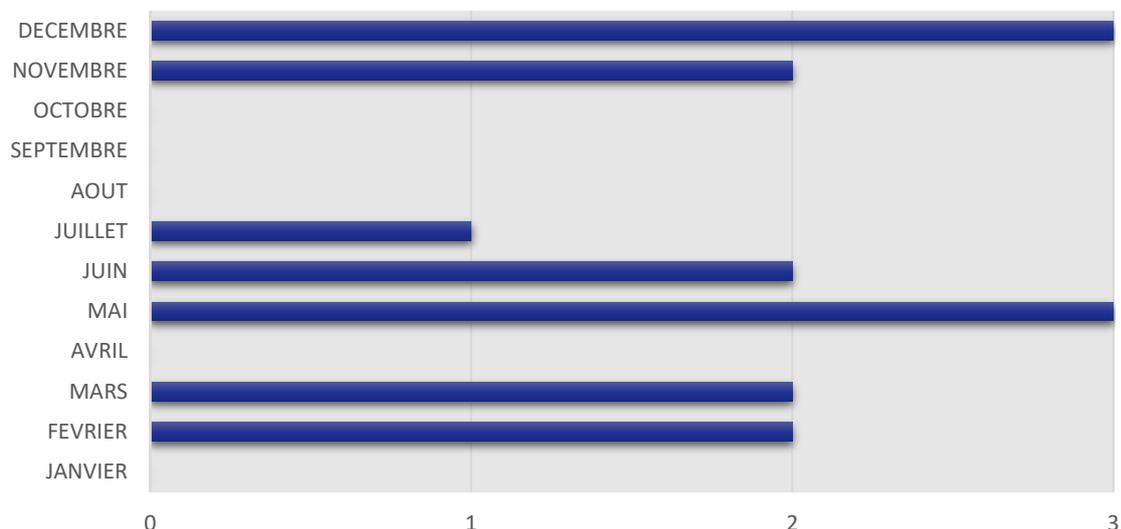
61% des situations résident en Seine-Maritime (soit 0.003% de la population du département), et 39% des situations résident dans l'Eure (soit 0.004% de la population du département).



Dans 89% des situations, la personne est hébergée au sein d'un domicile familial.

Toutefois, à noter que le choix de l'hébergement est par manque de solution, en attente d'une place en ESMS. Ce chiffre reflète la notion de rupture de parcours.

Période d'interpellation



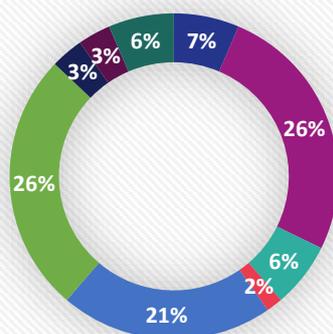
Nous constatons que nous sommes fortement interpellés sur le mois de mai et le mois de décembre. La période d'août à octobre n'a eu aucune nouvelle situation, à l'instar du mois de janvier et d'avril.

Les personnes qui sollicitent le PCPE Polyhandicap

Dans l'ensemble, nous sommes principalement interpellés par les MDPH, les services et établissements sanitaires, les services et établissements médico-sociaux, ainsi que par les familles.

Pour certaines situations, nous pouvons également être interpellés par des structures du dispositif « intégré » (ERHR, PCO, PCPE Normandie Seine Eure...). Ce nombre tend à augmenter au fil du temps du fait du travail mené avec les autres structures partenaires.

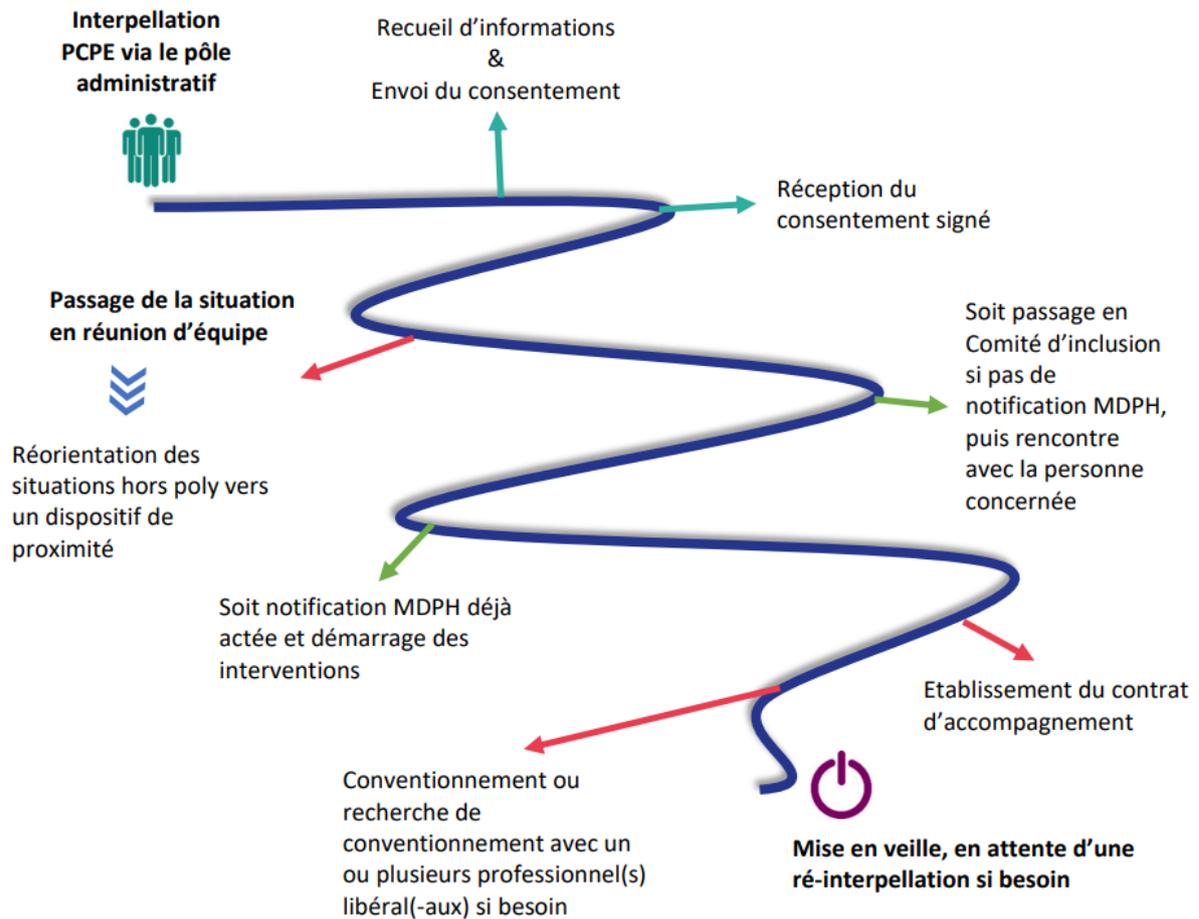
Personnes qui sollicitent le PCPE Polyhandicap



- ESMS
- Etablissement ou Service Sanitaire
- Etablissement ou Service social
- Ets scolaires et acteurs de l'EN
- Famille
- MDPH
- Pair
- Professionnel libéral
- Structure D.I.

Les interventions réalisées par le PCPE Polyhandicap en 2024

En 2024, nous avons réalisé 5 623 interventions, dont 8 premières visites à domicile. Les interventions comprennent les visites à domiciles, les réunions, les échanges téléphoniques ou de mails pour une situation, les équipes pluridisciplinaires ou bien les comités d'inclusion.

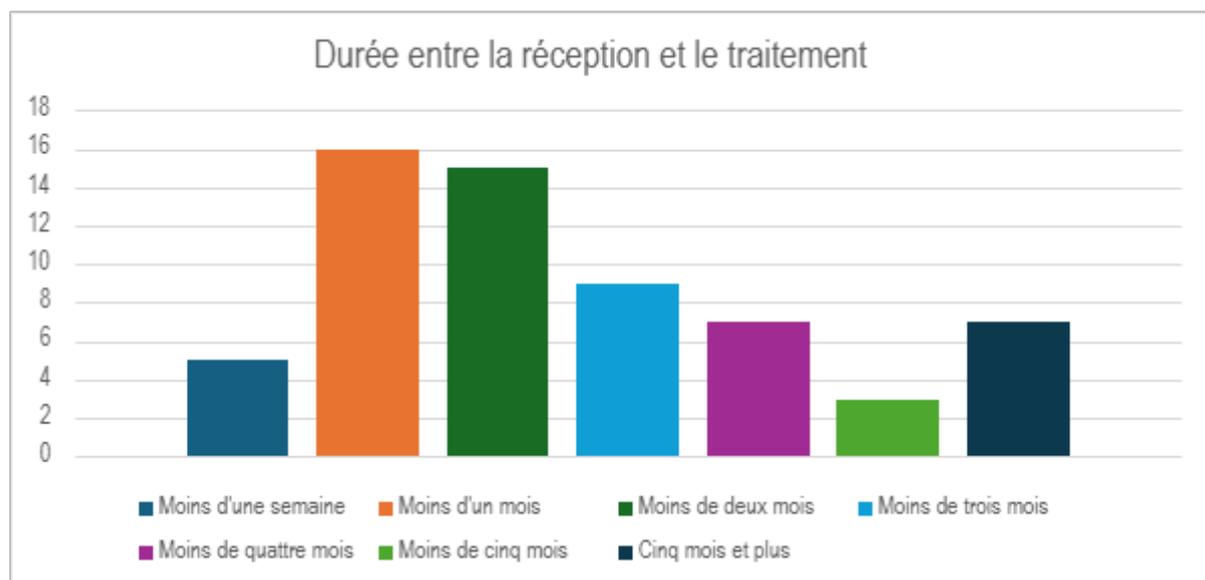
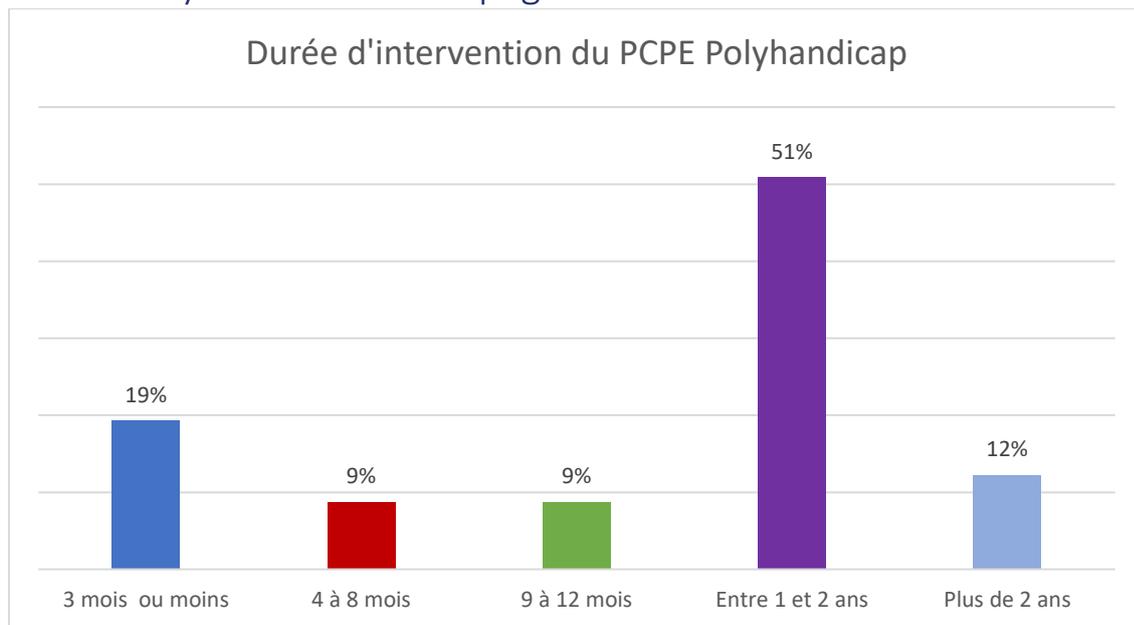


Les interventions des référentes de situation prennent de multiples formes :

- Visite à domicile
- Visite d'établissement
- Echange par mail
- Entretien téléphonique
- Entretien en visio
- Réunion de concertation

Compte-tenu de la complexité des situations, le PCPE Polyhandicap doit mobiliser une variété de réponses et développer une capacité à les articuler afin de fluidifier les parcours.

Durée moyenne des accompagnements



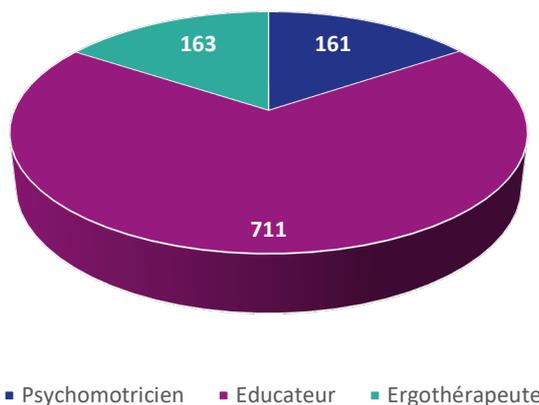
La durée d'intervention du PCPE Polyhandicap peut varier, notamment pour les raisons suivantes :

- Durée de retour du consentement
- Durée de retour de l'échelle de sévérité, document demandé pour l'avis du Comité d'Inclusion en cas d'absence de notification MDPH
- Délai d'attente de passage en Comité d'Inclusion ou en Equipe pluridisciplinaire de la MDPH

Le financement des professionnels libéraux

Sur l'année 2024, le PCPE Polyhandicap a conventionné avec 36 nouveaux professionnels libéraux, sur l'ensemble des départements 76 et 27.

Nombre de séances réalisées par les professionnels libéraux

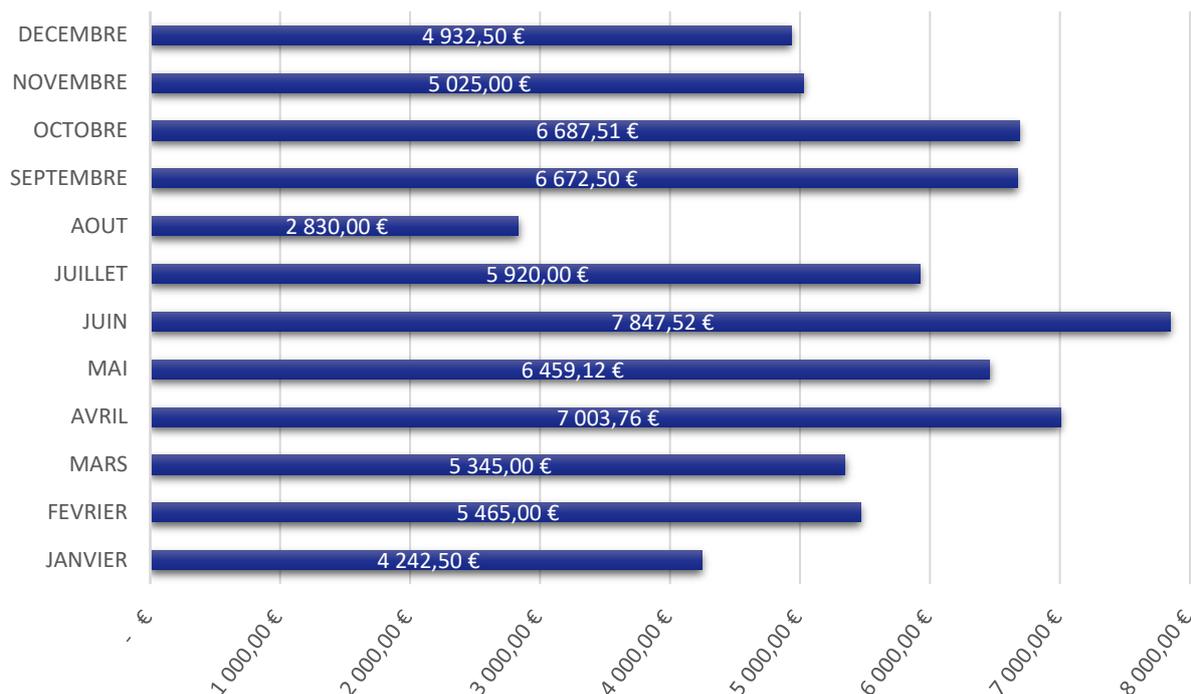


Sur l'année 2024, 101 contrats d'accompagnement avec les professionnels libéraux ont été signés.

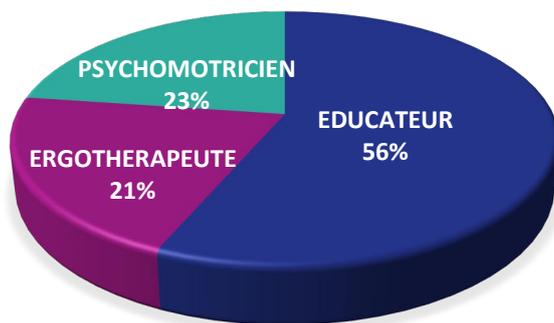
Nous avons également effectué 25 contrats d'accompagnement entre la famille et le PCPE Polyhandicap.

Pour l'année 2024, le PCPE Polyhandicap a pu financer 67 488€ de prestations, comprenant la réalisation de bilan et d'interventions. Soit une hausse de 379% par rapport à l'année précédente. Cela s'explique par la création du PCPE Polyhandicap en juin 2022. Le PCPE Polyhandicap a pu avec le temps se faire connaître sur le territoire. Ce qui a permis d'augmenter le nombre de personnes accompagnées et donc de financer plus de prestations.

Prises en charges financière



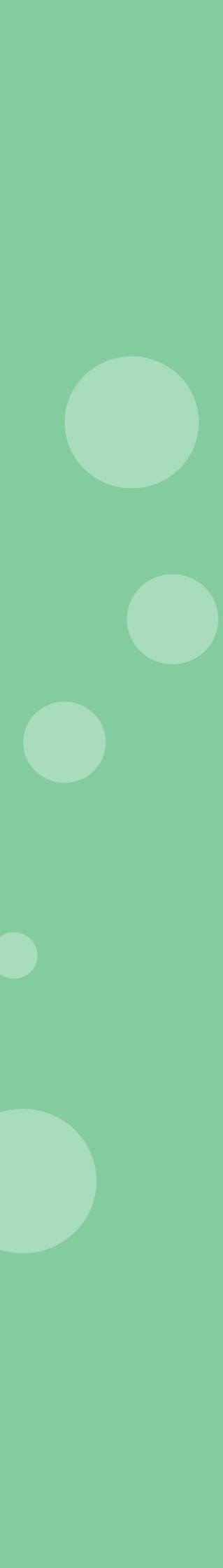
NOMBRE DE CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT



1035 séances ont été mises en place par des professionnels libéraux pour l'ensemble des personnes accompagnées. Soit une hausse de 539% par rapport à l'année dernière.

Cette hausse s'explique par le nombre de contrats signés sur l'année 2024 avec une moyenne de 4 séances par mois.

Le coût moyen par intervention s'élève donc à 6,5€. A noter que des frais kilométriques peuvent être pris en charge en sus du montant des séances, lorsqu'un professionnel libéral intervient au domicile de la personne accompagnée.

The page features a solid teal background. On the left side, there are several semi-transparent circles of varying sizes, arranged vertically. The largest circle is at the top, followed by a medium one, then a smaller one, and a very small one near the bottom. The number '04' is centered on the page in a white, outlined font.

04

Animation territoriale

Fonction Ressources Polyhandicap

- Les enjeux :
 - Evolution qualitative des prises en charge et des accompagnements
 - Réaffirmation et renforcement de la place des usagers et des aidants
 - Structuration des parcours
 - Fonction d'observation et de diagnostic territorial
- Implication de la fonction ressource en tant que membre cœur de chacune des 4 communautés 360 de la Seine Maritime et de l'Eure :
 - Apporter une réponse inconditionnelle et de proximité en privilégiant le milieu ordinaire ;
 - Permettre l'accès aux droits des personnes en situation de handicap en faisant le lien avec les acteurs compétents du territoire et en mettant en œuvre une logique « d'aller vers » ;
 - Mobiliser l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs, de droit commun et spécialisés, pour proposer une réponse concrète globale et inclusive ;
 - Améliorer la fluidité du parcours des PH, éviter les situations de rupture et les personnes « sans solution » ;
 - Soutenir l'expression des personnes en favorisant leur autodétermination ;
 - Impliquer une responsabilité populationnelle et territoriale des opérateurs de l'accompagnement.

LE GT poly 76 est le seul à fonctionner en tant que tel, en 2024, 6 réunions ont eu lieu.

Ces réunions ont vocation à mutualiser le travail de la liste d'attente départementale constituée.

Depuis septembre 2024, les acteurs de l'Eure ont rejoint le groupe de travail, la liste est donc commune aux deux départements. Ces outils à disposition des acteurs du territoire sont des ressources au service du territoire notamment avec une fonction d'observatoire support à l'élaboration de projets.

Participation à toutes les Communautés :

- Participation aux Communautés 360 de chaque territoire de santé, observation dans l'accompagnement des situations individuelles
- Participation aux Comités décisionnels (pilote ou responsable territoriale) et aux Comités Thématiques (professionnels ERHR ou PCPE selon le territoire)

- Participation aux comités décisionnels restreints ou bureau (pilote ou responsable territoriale), des communautés 360, de Dieppe, Le Havre, l'Eure, Rouen-Elbeuf
- En fonction des territoires, la FR poly, l'ERHR et le PCPE Polyhandicap sont représentés.

Actions collectives

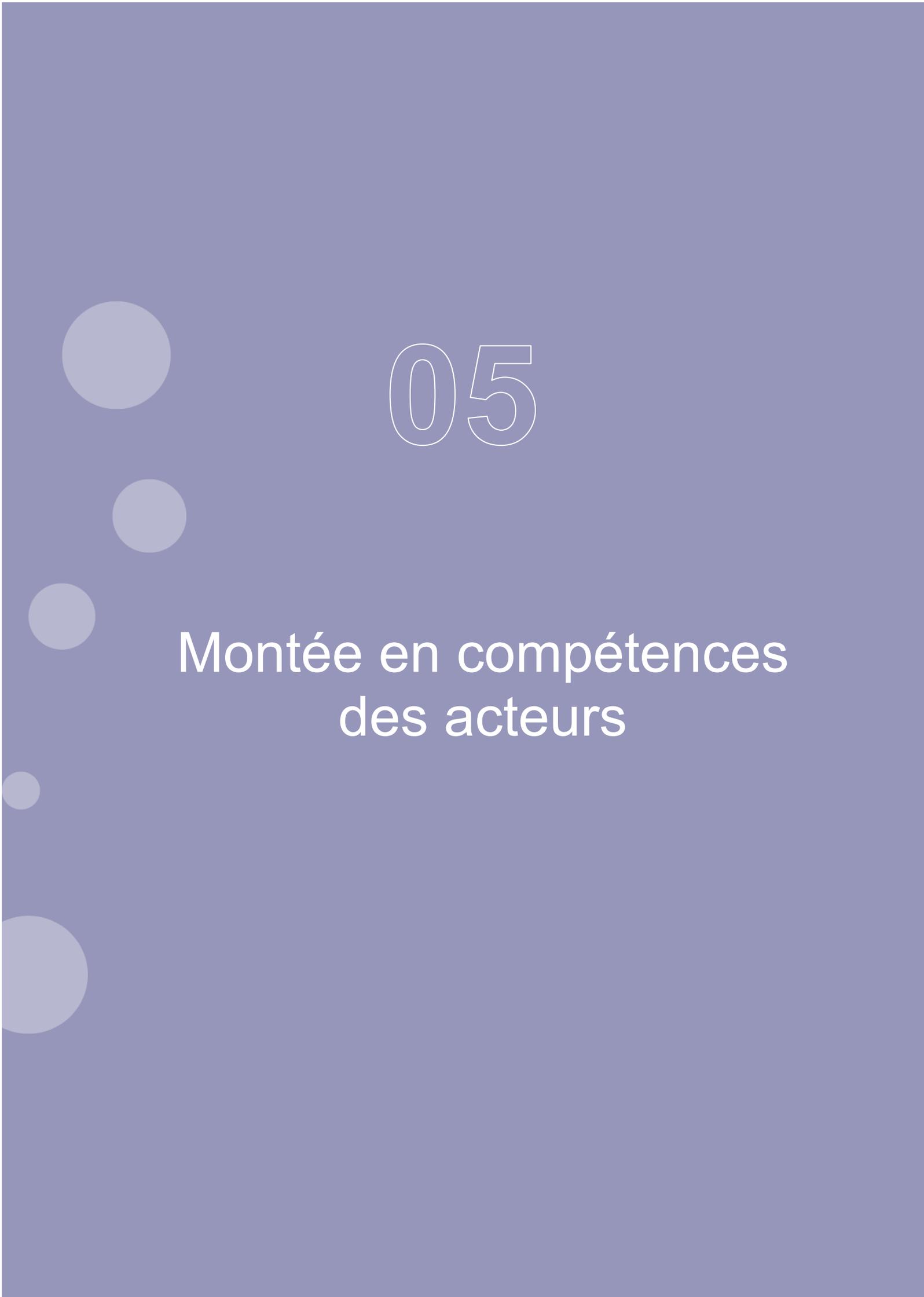
Le PCPE Polyhandicap a ainsi réalisé 79 actions collectives en 2024.

Le PCPE participe 1 fois par mois aux Equipes Pluridisciplinaires des MDPH 27 et 76.

Des STAFF avec le CHU de Rouen et le CHU Monod du Havre sont également organisés tout au long de l'année.

Des soirées thématiques ont été organisées par les ergothérapeutes du PCPE Polyhandicap et les professionnels libéraux conventionnés, afin de réfléchir ensemble sur un outil pour déterminer les objectifs SMART d'accompagnement. Un objectif SMART est un objectif qui repose sur des critères qui garantissent qu'il est atteignable. C'est un objectif spécifique, mesurable, ambitieux (ou acceptable ou approprié), réaliste et temporellement défini. Pour l'année 2024, 4 soirées ont été organisées.

Ensemble des réunions 2025	Nombre
Comité d'inclusion	5
Equipe Pluridisciplinaire MDPH 76	11
Equipe Pluridisciplinaire MDPH 27	11
STAFF CHU ROUEN	3
STAFF MONOD LE HAVRE	2
GT POLY 76/27	6
Communauté 360 - Comités décisionnels ou restreints	27
Communauté 360 - Comités thématiques	9

The page features a solid blue background. On the left side, there are several semi-transparent circles of varying sizes, arranged vertically. The number '05' is centered in the upper half of the page.

05

Montée en compétences
des acteurs

L'une des missions attribuées au PCPE Polyhandicap est l'accompagnement à la montée en compétence des acteurs sur le territoire.

Ainsi, en partenariat avec l'ERHR Nord-Ouest, le PCPE Polyhandicap a décidé de mettre en place des formations sur ces trois sujets, à savoir :

- La communication alternative et augmentée
- La gestion des comportements problématiques
- La coordination de parcours

Formation Communication Alternative et Augmentée

Au cours de l'année 2024, nous avons pu réaliser 1 actions de formation sur le territoire concerné soit à Rouen.

Formation Mieux Comprendre et Gérer les Comportements Problématiques

Au cours de l'année 2024, nous avons pu réaliser 4 actions de formation, dont 3 sessions ont été organisées sur ST ETIENNE DU ROUVRAY.

Les Partenaires

Le PCPE Polyhandicap 276 est la résultante d'un collectif d'associations, des dispositifs et d'établissements publics concernés par le polyhandicap qui met en œuvre des solutions en fonction de la demande de l'utilisateur. Les partenaires sont les acteurs incontournables du parcours de l'utilisateur. C'est au sein de ces associations, dispositifs et établissements publics que la technicité et le savoir-faire résident. Les modalités du PCPE Polyhandicap permettent la mobilisation de ces acteurs.

A ce jour, au sein du collectif la quasi-totalité des associations concernées par le polyhandicap sur les départements de l'Eure et de la Seine Maritime sont représentées. En ce qui concerne l'accompagnement précoce, il ne manque qu'un seul CAMPS hospitalier.

L'une des particularités du PCPE Polyhandicap est d'animer le territoire et ses acteurs. Cela passe par les rencontres régulières, au moins 2 par an avec la directrice du PCPE Polyhandicap, mais aussi par l'animation des groupes de travail sur le Polyhandicap. La possibilité d'être associé à des réunions de services aux seins des associations, sur demande, dans le but de trouver des solutions sur les parcours des personnes accompagnées par les structures, est aussi proposée au réseau.

Le logo

Le logo du PCPE Polyhandicap a été créé en 2023 et validé par l'ensemble des membres du collectif. Il existe en 2 déclinaisons :



PCPE
POLYHANDICAP
PÔLE DE COMPÉTENCES
ET DE PRESTATIONS EXTERNALISÉES

Le logo utilise habilement des formes distinctes pour représenter visuellement la personne centrale entourée de deux autres formes de personnes en arrière-plan. Cette disposition symbolise l'idée de soutien et d'accompagnement, mettant en avant la personne centrale tout en soulignant l'importance de l'entourage de professionnels libéraux.

La plaquette

Une plaquette a été créée à destination des professionnels, des familles et des personnes concernées. Cette plaquette a été conçue pour être claire, accessible et structurée, facilitant l'information et l'orientation.

NOS PARTENAIRES

pcpe_poly@ccas-yvetot.fr

02 35 56 07 59

www.nordouest.erhr.fr/pcpe-polyhandicap

Plus d'informations

SCAN ICI

ERHR NORD-OUEST Ver+ Ville de Caudebec C.C.A.S

PCPE²⁷⁶
POLYHANDICAP
PÔLE DE COMPÉTENCES ET DE PRESTATIONS EXTERNALISÉES

PCPE Polyhandicap

Pour qui ?

- Les personnes avec diagnostic ou suspicion de polyhandicap de tous les âges et leurs aidants
- Non accompagnées par un service médico-social
- En situation de rupture de parcours (en attente d'une réponse médico-sociale, en rupture de soin etc...)
- En situation de risque de rupture de l'accompagnement existant (accueil qui ne répond plus aux besoins, risque de déscolarisation, choix de vie à domicile etc...)

Modalités d'accès

- Via un contact direct : famille, usager, professionnels, pour une évaluation de la situation
- Sur notification MDPH
- Gratuit (financé par l'A.R.S.)
- Je contacte le PCPE qui m'accompagne pour les démarches auprès de la MDPH ou je contacte directement la MDPH

Où ?

SEINE MARITIME 76
 27 EURE

L'équipe !

- Direction
- Pôle administratif
- Coordination de parcours
- Ergothérapeute
- Psychologue

Nos missions

Accompagner la personne et son entourage dans son parcours de vie, en fonction de ses demandes, ses compétences, ses capacités et de ses besoins. En mobilisant les professionnels de l'équipe du PCPE, les professionnels exerçant en libéral, les organismes gestionnaires partenaires et les professionnels de santé.

Le polyhandicap est une situation de vie d'une personne présentant un **dysfonctionnement cérébral** précoce ou survenu au cours du développement, ayant pour conséquence de **graves perturbations à expressions multiples et évolutives** de l'efficacité motrice, perceptivo-cognitive et de la construction des relations avec l'environnement physique et humain. Il s'agit d'une **situation évolutive d'extrême vulnérabilité** physique, psychique et sociale au cours de laquelle certaines de ces personnes peuvent présenter, de manière transitoire ou durable, des signes de la série autistique.

Définition selon le décret du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques définit le polyhandicap.



**PCPE
POLYHANDICAP**
PÔLE DE COMPÉTENCES
ET DE PRESTATIONS EXTERNALISÉES

58 rue Joseph Coddeville
76190 YVETOT



<https://nordouest.erhr.fr/pcpe-polyhandicap>



02.35.56.07.59



assistant.pcpepoly@ccas-yvetot.fr

© Crédits photos : Adobe Stock, Freepik, Canva

Avec l'appui de

Groupe National de Coopération Handicaps Rares (GNCHR)
2 rue Mozart – 92 110 CLICHY
www.gnchr.fr

